



GALA D'EXCELLENCE

GUIDE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

PRIMAIRE

Le Gala d'excellence du RSEQ Montréal est un événement annuel qui vise à mettre en valeur les élèves qui pratiquent le sport à l'école, à récompenser les équipes sportives qui se sont démarquées et à reconnaître le travail exceptionnel des entraîneurs et responsables d'écoles impliqués dans le réseau du sport étudiant à Montréal.

Plusieurs catégories sont offertes afin de maximiser le rayonnement des élèves au-delà des performances sportives ou académiques. Le respect et la promotion de l'éthique sportive occupent également une place importante au sein des valeurs qui sont célébrées pendant la soirée.

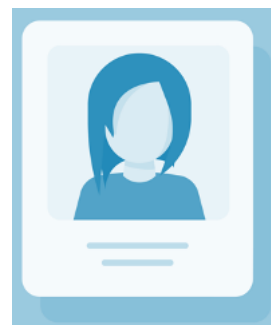
COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être déposés en utilisant le site suivant: <https://galascolaire.rseq.ca/login>

NOTES IMPORTANTES

- Il n'y a pas de limite au nombre de candidatures qui peuvent être déposées par votre établissement TOUTEFOIS, vous ne pouvez pas déposer plus d'un dossier de candidature par catégorie. Par exemple : votre école doit déposer un seul dossier dans la catégorie élève masculin de 5e année.
- Vous avez la possibilité de débiter la rédaction d'une candidature et de la terminer plus tard. Mais, lorsque vous cliquez sur « **Soumettre le formulaire** », vous n'aurez plus accès à votre dossier de candidature et vous ne serez plus en mesure d'effectuer de corrections / ajouts.
- Pour les catégories qui nécessitent l'ajout du bulletin scolaire, vous devez déposer le bulletin en format PDF. Le dépôt du bulletin est nécessaire avant de pouvoir commencer à remplir le formulaire. Si vous n'avez pas cliqué sur « Soumettre le formulaire », vous pouvez modifier votre dossier de candidature et ajouter la dernière version du bulletin avant la fin de la période de mise en candidature.

Vous devez fournir une photo en format portrait de haute résolution avec chacune de vos candidatures. Ces photos seront utilisées pour la projection sur écran géant lors du gala. Les photos doivent être de format portrait avec un fond de couleur unie, le plus neutre possible. Lorsque c'est possible, nous vous suggérons fortement de nous faire parvenir les photos qui sont prises par le photographe professionnel engagé par votre école pour la prise de photos en début d'année. Ces compagnies sont en mesure de vous faire parvenir le fichier .jpeg haute résolution de chaque élève.



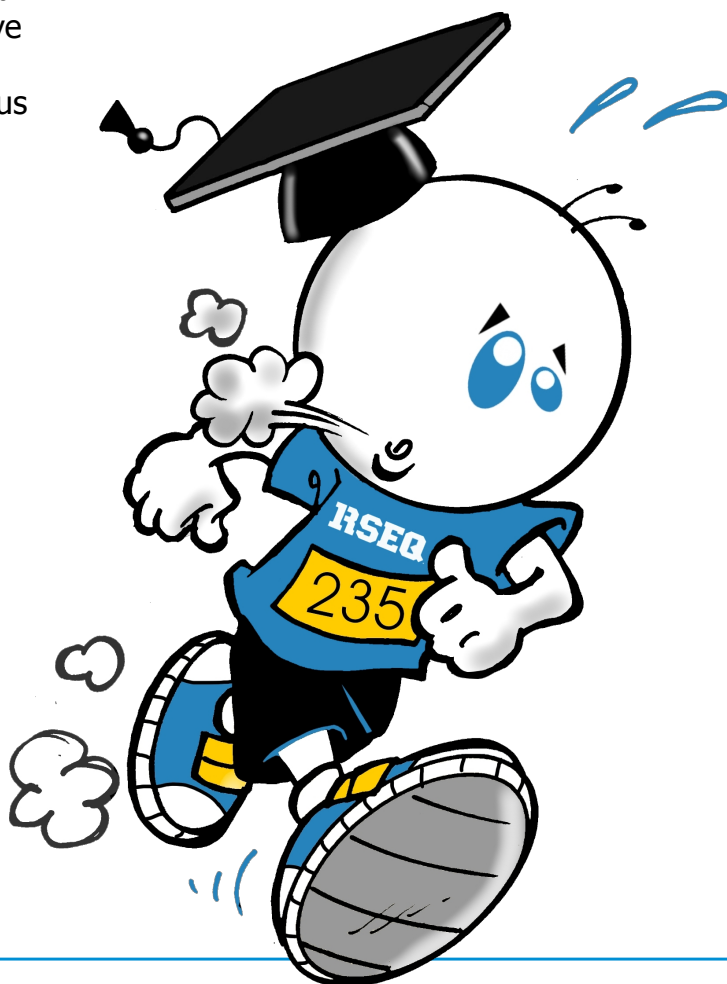
Pour en savoir davantage sur les modalités de dépôt de candidature, veuillez communiquer avec **Marie-Claude Miousse**, directrice générale adjointe, au 514 645-6923 poste 6 ou au mcmiousse@montreal.rseq.ca

CATÉGORIES RÉGIONALES

- Élève athlète féminine de 5^e année du primaire par excellence
- Élève athlète masculin de 5^e année du primaire par excellence
- Élève athlète par excellence en sport individuel au primaire
- Équipe de niveau primaire par excellence
- Entraîneur du primaire par excellence
- Entraîneur ayant le plus contribué à la promotion des 3R de l'éthique sportive
- Adulte de niveau primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives à son école

CATÉGORIES PROVINCIALES

- Élève féminine de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études
- Élève masculin de 6^e année ayant le mieux concilié le sport et les études
- Élève ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu
- École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu



CATÉGORIES RÉGIONALES

- Les critères d'admissibilité, **le choix des finalistes et les gagnants sont déterminés par un jury régional du RSEQ Montréal.**
- Les écoles déposent les candidatures de ces catégories auprès du RSEQ Montréal qui détermine des finalistes / gagnants qui sont honorés lors de son gala régional.
- Ces catégories ne sont pas honorées lors du Gala d'excellence provincial.

ÉLÈVE FÉMININ OU MASCULIN DE 5^e ANNÉE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être inscrit dans une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels elle a participé. Par exemple : festivals, championnats, championnat de cross-country, ski de fond, activités parascolaires, etc.
/ 12 pts
 2. Énumérer les activités sportives et/ou physiques auxquelles l'élève a participé au sein de son école et démontrer son degré d'implication - Par exemple : activités intra-muros, implication dans l'organisation de matchs ou d'activités locales, bénévole pour des activités sportives, marqueur, arbitrage local, etc. **/ 7 pts**
 3. Faire le portrait des résultats, individuels ou en équipe, de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal. **/ 4 pts**
 4. Démontrer la participation de l'élève à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, cours, etc. **/ 2 pts**
- Les candidats recherchés se démarquent par leur capacité à concilier leur parcours académique et leur pratique sportive.
 - Ce qui importe ce sont les activités sportives pratiquées au sein de l'établissement scolaire - on ne recherche pas l'élève qui est spécialisé dans un sport, mais plutôt qui démontre un intérêt marqué pour la pratique sportive en général.

ÉLÈVE DU PRIMAIRE PAR EXCELLENCE EN SPORT INDIVIDUEL

Conditions préalables

- Être un(e) élève de 5^e ou 6^e année inscrit(e) dans une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir participé aux programmes en sport individuel du RSEQ Montréal : cross-country, événements d'athlétisme en salle ou événements d'athlétisme extérieur.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

1. Faire le portrait de la performance individuelle de l'élève athlète lors de sa participation aux activités du RSEQ Montréal en sport individuel. **/ 10 pts**
2. Faire le portrait de la participation de l'élève athlète au sein des programmes sportifs du RSEQ Montréal. Énumérer les sports et activités auxquels il a participé, en sport individuel ou en équipe. Par exemple : cross-country, événements d'athlétisme en salle, événements d'athlétisme extérieur, mini basketball, festival de flag-football, etc. **/ 8 pts**

3. Démontrer l'implication personnelle de l'élève athlète dans les activités sportives de son école. Par exemple : bénévole lors d'événements sportifs, marqueur, arbitrage local, etc.
/ 5 pts
4. Démontrer la participation de l'élève athlète à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école. Par exemple : club civil, activités de plein air, conditionnement physique, etc. / 2 pts

ENTRAÎNEUR AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ À LA PROMOTION DES 3R DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Conditions préalables

- Être à l'emploi (permanent ou contractuel) d'une école primaire ou secondaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.
- Être éducateur physique OU avoir obtenu une formation PNCE de profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par une fédération sportive.

1. Démontrer toutes les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir et appliquer des comportements d'éthique sportive (respect envers soi, respect envers les autres et responsabilités de nos actions) auprès de ses joueurs et/ou son équipe. Par exemple : code de conduite, contrats éthiques, rencontre de parents, etc. / 10 pts
2. Démontrer les comportements éthiques que l'entraîneur a adoptés face aux officiels et aux équipes adverses. / 6 pts
3. Démontrer les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : intégration d'activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, match hors concours sans pression de performance, etc. / 4 pts

ENTRAÎNEUR DU PRIMAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Être à l'emploi (permanent ou contractuel) d'une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.
- Être éducateur physique OU avoir obtenu une formation PNCE de profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par une fédération sportive.

1. Veuillez indiquer de quelle façon l'entraîneur s'est impliqué pour promouvoir le sport et contribuer au développement et à l'encadrement des élèves athlètes au sein de son école.
/ 10 pts

2. Démontrer les actions concrètes que l'entraîneur a mises en place pour promouvoir la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : intégration d'activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, match hors concours sans pression de performance, etc. / **8 pts**
3. Veuillez indiquer les performances sportives de son équipe réalisées au sein du RSEQ Montréal. / **5 pts**
4. Listez les formations, les stages ou les ateliers auxquels a participé l'entraîneur pour améliorer ses compétences. / **2 pts**

ÉQUIPE DE NIVEAU PRIMAIRE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables

- Équipe d'une école primaire affiliée au RSEQ Montréal.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal.

-
1. Énumérer les performances sportives de l'équipe réalisées au sein du RSEQ Montréal / **10 pts**
 2. Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la notion de « prendre plaisir à jouer ». Par exemple : quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les élèves priorisent le plaisir de jouer, politique de temps de jeu équitable, activités sociales d'équipe, pratiques ludiques, etc. / **8 pts**
 3. Démontrer comment l'équipe a participé activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu. Par exemple : les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, ont-ils fait du bénévolat, ont-ils participé à des activités d'autofinancement. / **5 pts**
 4. Démontrer la participation de l'équipe à des tournois à l'extérieur du RSEQ Montréal. / **2 pts**

ADULTE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À SON ÉCOLE PRIMAIRE

Conditions préalables

- Être âgé de 18 ans et plus
- Être à l'emploi d'une école primaire membre du RSEQ Montréal
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ Montréal

1. Démontrer que l'adulte a développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école, en a assuré sa croissance et a manifesté concrètement son engagement au bon déroulement des activités de son école. Par exemple : des activités intramurales, interscolaires, programme de mise en forme, activités parascolaires, etc. / **8 pts**
2. Démontrer que l'adulte a assuré la participation des élèves aux activités offertes par le RSEQ Montréal et/ou le RSEQ provincial. Par exemple : festivals, championnats, ski de fond, activités d'initiation ou activités parascolaires. / **7 pts**
3. Démontrer que l'adulte a participé activement à la promotion de la vie sportive à son école. Énumérer les activités de promotion dans lesquelles il est impliqué. Par exemple : campagne de promotion, campagne de financement, rencontre de parents, etc. / **5 pts**
4. Démontrer que l'adulte a encouragé et incité les intervenants de son école au perfectionnement professionnel. Par exemple : participation à des stages de formation, formation d'entraîneurs ou d'officiels, colloques, etc. / **4 pts**
5. Indiquer les reconnaissances que l'école a obtenues par le milieu local, régional et/ou provincial pour souligner son dynamisme en tant que milieu de vie favorisant l'activité physique et/ou sportive. Par exemple : mention honorifique, prix, subvention spéciale, etc. / **1 pt**
 - Que fait le candidat pour inciter le personnel de l'école et les élèves à participer à des activités sportives au sein de l'école et à rendre son milieu de vie dynamique ?
 - Est-il capable de créer un sentiment d'appartenance à l'école par la mise en place de ses initiatives sportives ?
 - Comment l'implication du candidat a un impact sur le comportement des autres ?

CATÉGORIES PROVINCIALES

- Les critères d'admissibilité, le choix des finalistes et les gagnants sont déterminés par **le RSEQ provincial**.
- Les écoles déposent les candidatures de ces catégories auprès du **RSEQ Montréal qui détermine des finalistes / gagnants régionaux qui sont d'abord honorés lors de son gala régional**.
- Ensuite, le RSEQ Montréal fait parvenir les **candidatures gagnantes** au RSEQ provincial. Si elles sont retenues à titre de finalistes par le jury de sélection provincial, le (la) candidat(e) est invité(e) au Gala d'excellence provincial qui se déroule au début du mois de juin.

1. ÉLÈVE FÉMININ OU MASCULIN DE 6^e ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables :

Dans les conditions préalables pour cette catégorie, il est essentiel que l'élève ait une moyenne générale de 80% ou plus, même si aucun point n'y est attribué. Veuillez fournir la note de la moyenne générale.

Une autre condition préalable stipule que l'élève doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s'assurer que l'élève remplit cette condition et qu'elle n'a pas eu de manquement à l'éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l'école.

CRITÈRES DE SÉLECTION

1 Performances sportives (30 %)

- **Sports RSEQ pratiqués et niveaux impliqués durant cette année scolaire :**
Ex. : Mini basketball, cross-country, athlétisme en salle, mini futsal.
- **Nombre de compétitions officielle :**
Ex. : 2 championnats régionaux, 3 festivals.
- **Résultats obtenus :**
Ex. : Médaille d'or athlétisme, 4^e place au championnat régional de cross-country
- **Nombre moyen d'entraînements par semaine :**
Ex. : 4 entraînements/semaine.

2 Activités sportives hors école (15 %)

- **Sports civils ou clubs fréquentés :**
Ex. : Club de gymnastique, ligue de hockey.
- **Événements ou activités sportives hors école :**
Ex. : Tournoi interclubs, camp d'été sportif.
- **Fréquence de participation :**
Ex. : Séances d'entraînement 2 fois/semaine, 1 événement par mois.

3 Implication scolaire et communautaire (15 %)

- **Comités ou projets scolaires :**
Ex. : Comité environnement, conseil étudiant.
- **Bénévolat ou travail (nombre d'heures et type d'activité) :**
Ex. : 15 h – aide à la bibliothèque, collecte de fonds, arbitrage, marqueur.
- **Rôle dans ces activités :**
Ex. : Membre d'un comité, assistant entraîneur, bénévole, marqueur.

4 Valeurs et leadership (10 %)

- **Exemples d'esprit sportif et leurs impacts:**
Ex. : Encouragement des coéquipières, partage des connaissances techniques.
- **Attitude positive observée:**
Ex. : Motivante pour le groupe, crée une ambiance agréable.
- **Engagement auprès des pairs et projets:**
Ex. : Aide les plus jeunes à s'entraîner, capitaine.

5 Réussite éducative et aptitudes personnelles (30 %)

- **Organisation personnelle et discipline:**
Ex. : Horaire structuré, gestion efficace du temps
- **Performance académique:**
Ex. : Moyenne générale de 80 % et plus, obtention de distinctions scolaires.
- **Transfert de compétences entre les sphères sportives et académiques:**
Ex. : Application de la rigueur développée dans l'entraînement sportif à l'étude, utilisation du leadership acquis en contexte sportif dans les travaux d'équipe scolaires

2. ÉCOLE PRIMAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Conditions préalables :

L'école doit avoir démontré qu'elle endosse les valeurs véhiculées par le code d'éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s'assurer que l'école remplit cette condition et qu'elle n'a pas encouragé ou fermé les yeux sur des manquements à l'éthique sportive au sein des équipes sportives de son école.

CRITÈRES DE SÉLECTION

1 Développement du programme d'activités physiques et sportives (30 %)

- **Nouveaux programmes ou bonification de l'offre existante:**
Ex. : Création d'un club de course, ajout d'un midi actif, mise en place d'un programme de yoga matinal.
- **Activités parascolaires, défis collectifs, initiatives pour faire bouger les élèves:**
Ex. : Défi santé mensuel, tournoi interclasse, récréation active animée.
- **Nombre d'élèves touchés:**
Ex. : 80 % des élèves participent à au moins une activité physique organisée.

2 Participation aux projets du RSEQ (30 %)

- **Nombre de projets RSEQ promus :**
Ex. : Participation à PR1MO, ISO-ACTIF, Défi Moi j'croque et La Rentrée sportive.
- **Nombre d'élèves participant·es :**
Ex. : 75 % des élèves ont participé à au moins un projet.
- **Nombre d'équipes sportives et sports offerts :**
Ex. : 4 équipes sportives (soccer, basketball, cross-country, volleyball).

3 Reconnaissance externe (10 %)

- **Prix, mentions, subventions reçues :**
Ex. : Mention honorifique régionale, subvention pour le développement d'un programme sportif
- **Articles ou reportages dans les médias :**
Ex. : Article dans le journal local ou régional sur les performances sportives de l'école.

4 Soutien au perfectionnement professionnel des intervenant·es (20 %)

- **Formations suivies :**
Ex. : Formation 3R du RSEQ, atelier sur les commotions cérébrales, colloque en éducation physique.
- **Libération de tâches pour permettre l'implication :** Ex. :
Enseignant·e libéré·e pour encadrer une équipe sportive.
- **Participation à des comités ou rencontres du RSEQ :**
Ex. : Participation à une commission sectorielle du RSEQ.

5 Initiatives particulières ou innovantes (10 %)

- **Projets originaux ou inspirants :**
Ex. : Création d'un parcours santé en collaboration avec la ville, défi intergénérationnel avec les familles.
 - **Impacts mesurables sur les élèves ou le milieu :**
Ex. : Augmentation du taux de participation aux activités physiques, participation accrue du personnel ou des partenaires.
 - **Collaboration avec la communauté :**
Ex. : Partenariat avec un centre communautaire pour offrir des activités sportives après l'école.
-

3. ÉLÈVE AYANT CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT D'UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIF DANS SON MILIEU

Conditions préalables :

L'élève retenu doit avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique du RSEQ. Il est de la responsabilité du répondant de s'assurer que le candidat ou la candidate remplit cette condition et n'a pas eu de manquement à l'éthique sportive dans son sport ni dans son comportement général à l'école.

CRITÈRES DE SÉLECTION

1 Initiatives mises en place pour promouvoir les SHV (Saines habitudes de vie) (60 %)

- **Création ou animation d'activités liées aux SHV :**
Ex. : Organisation d'un défi santé, animation d'un club de marche ou de yoga.
- **Fréquence des actions ou interventions dans l'école :**
Ex. : Animation hebdomadaire d'une activité, suivi régulier d'un projet.
- **Durée de l'engagement :**
Ex. : Implication soutenue tout au long de l'année scolaire.
- **Implication dans des projets ou campagnes de sensibilisation :**
Ex. : Participation à ISO-ACTIF, PR1MO, Défi Moi j'croque, ou création d'affiches et capsules vidéo.

2 Mobilisation des pairs et de la communauté scolaire (30 %)

- **Nombre d'élèves mobilisé·es ou touché·es par les initiatives :**
Ex. : 75 % des élèves ont participé à une activité organisée par le jeune.
- **Capacité à rassembler et à motiver les autres :**
Ex. : Création d'un comité SHV, animation de groupes d'élèves.
- **Collaboration avec le personnel ou des partenaires externes :**
Ex. : Travail avec l'infirmière scolaire, les éducateurs ou des organismes communautaires.

3 Valeurs et leadership (10 %)

- **Exemples d'esprit sportif et leurs impacts :**
Ex. : Encourage ses coéquipier·ères, partage ses connaissances.
- **Attitude positive observée :**
Ex. : Motivante pour le groupe, crée une ambiance agréable.
- **Engagement auprès des pairs :**
Ex. : Encourage les plus jeunes à s'impliquer, capitaine.